

## FINANCES

### Délibération n°28 : FIN - Budget supplémentaire 2026/ Approbation du budget supplémentaire ZAC des Portes de Chambord 2026 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDÉRANT l'affectation du résultat 2025 ;

CONSIDÉRANT la présentation des budgets par chapitre ;

**Joël MARQUET, vice-président en charge des finances, expose :**

Le budget supplémentaire du budget Zac Portes de Chambord de l'exercice 2026 a vocation à intégrer les résultats 2025 et également à ajuster les crédits afin de prendre en compte des dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes étapes budgétaires.

Cet ajustement se traduit par des virements de crédits entre chapitres.

Les corrections apportées aux inscriptions initiales portent sur les opérations suivantes :

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Article/Objet	Montant
023		Virements à la section d'investissement	1 873 100,00
011	6045	Prestation de services	10 600,00
		<b>TOTAL</b>	<b>1 883 700,00</b>

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Article	Article/Objet	Montant
002		Résultat de fonctionnement reporté	10 545,62
70	7015	Vente de terrain	1 873 100,00
77	775	Produits des cessions d'immobilisations	54,38
		<b>TOTAL</b>	<b>1 883 700,00</b>

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Article/Objet	Montant
001		Résultat d'investissement reporté	1 873 084,85
21	2188	Autres immobilisations corporelles	15,15
		<b>TOTAL</b>	<b>1 873 100,00</b>

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Article/Objet	Montant
021		Virement de la section de fonctionnement	1 873 100,00
		<b>TOTAL</b>	<b>1 873 100,00</b>

(Les montants inscrits dans le tableau ci-dessus sont en euros)

**Il est proposé au Conseil communautaire :**

**ARTICLE 1 : D'ADOPTER** le budget supplémentaire du budget « Zac Portes de Chambord » de l'exercice 2026 intégrant les résultats de l'exercice 2025 et les corrections budgétaires telles que présentées ci-dessus ;

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.